

Mosquées sunnites de Ouaga

Ils enterrent la hache de guerre

La tempête qui a secoué le mouvement sunnite du Burkina Faso, semble s'être éloignée si l'on s'en tient à la réunion de réconciliation qui a eu lieu le mardi 9 janvier dernier au ministère des Affaires étrangères sous l'égide du ministre Yéro Boly de l'Administration territoriale et d'El Hadj Kanazoé Oumar, commis aux bons offices. Mais comment ces frères dans la foi en étaient-ils arrivés aux crises successives qui ont jalonné la vie du mouvement ?

A titre de genèse, il faut remonter aux échauffourées qui ont eu lieu courant février 1995 à la grande mosquée sunnite de Zangouetin qui s'était transformée, en un camp assiégé. (cf. L'Observateur paalga n°3848 du 9 février 1995).

Le casus belli : le renouvellement du bureau du *Mouvement sunnite du Burkina Faso*. D'un côté il y avait les partisans du président el hadj Idrissa Sèmdé, opposés à ceux de l'imam Ouédraogo Sayouba; ces derniers niaient alors la légitimité du président qu'ils voulaient évincer, l'accusant d'avoir des attitudes aux antipodes de l'islam, se livrant notamment à des activités politiques, contraires à l'article 7 du statut pendant que ses supporteurs ne se reconnaissaient qu'en lui, conformément aux statuts adoptés le 23 décembre 1990 à Bobo. Ce regrettable incident survenu le mercredi 8 février 1995 a fait des vagues, car il a été à l'origine de la création d'une aile dénommée "*Caisse de prêches islamique*" favorable à l'imam Ouédraogo Sayouba.

Le pire n'avait été évité que grâce à l'intervention énergique des forces de

l'ordre. Cette crise allait ensuite se transporter à la mosquée de la zone I au secteur 28, le vendredi 21 avril 1995, où une fusillade a provoqué la mort de deux personnes et fait plusieurs blessés à l'arme blanche (cf. L'Observateur n°3897 du 24 avril 1995).

Il s'agissait vraisemblablement d'une querelle de leadership entre les transfuges de la grande mosquée et les anciens fidèles du secteur. On se rappelle qu'à la suite de cette tragédie le ministère de l'Administration territoriale avait rendu public l'arrêté n°95-037/MAT/SG portant suspension d'activités d'association et fermeture de mosquées sunnites (cf. L'Observateur n°3900 du 27 avril 1995), pour cause de troubles graves à l'ordre public. Aujourd'hui, la hache de guerre ayant été entermée devant les caméras de la télévision et le calumet de la paix fumé, les associations sunnites (plus connu sous le nom de wahabia) pourront reprendre leurs activités, et rouvrir leurs lieux de culte, la mesure de suspension ayant été levée.

Nous avons tenté hier de joindre les autorités administratives comme les différents protagonistes pour connaître les termes exacts de l'accord mais nous sommes souvent heurtés à des murs de silence.

S'il est vrai que les différents protagonistes, que ce soit à la grande mosquée, à la zone I, ou au secteur 10 (Hamdalaye) ont toujours pratiqué la politique de la carpe, sur les motifs réels de leur mésentente, il est également vrai que nos investigations auprès des responsables de la communauté avaient l'allure d'un colin-

maillard à plusieurs épisodes. Pour avoir les informations de premières mains que beaucoup reprochent aux journalistes de ne pas fournir lorsqu'ils se sentent mis en cause).

Au ministère de l'Administration territoriale d'abord, on ne sait pas trop s'il s'agissait d'une rétention volontaire de l'information mais après avoir expliqué ce que nous cherchions nous avons compris par le peu d'entrain à nous recevoir que nous n'aurions pas gain de cause. C'est la porte close de la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, censée s'occuper de l'affaire, qui nous dira d'aller fouiner ailleurs. Ainsi nous nous sommes rendu à la mosquée sunnite d'Hamdalaye, où en l'absence de l'imam, nous nous sommes rabattus sur monsieur Compaoré Issiaka tailleur de son état, dont l'atelier jouxte la mosquée. Ce dernier s'est refusé à tout commentaire bien qu'étant de la communauté. Il a préféré nous dire de nous référer aux responsables. Nous reboursâmes chemin: direction, la grande mosquée. Là nous sommes tombés sur l'imam, el hadj Sayouba Ouédraogo. Nous ne serons pas mieux renseignés.

Cependant nous avons eu un mince espoir, lorsqu'il nous confia à un guide qui devait, nous conduire vers "*une personne mieux habilitée à répondre à nos questions*": Mais cet espoir devait vite se briser lorsqu'arrivé à la boutique de ce dernier nous apprîmes qu'il était allé à son domicile sis au secteur 30. Après une conversation entre notre guide et un fidèle qui l'avait rejoint, on nous dirigea vers monsieur Pitroipa Ousmane, au 1er étage de l'immeuble abritant la SONACIB.

Ce dernier après avoir écouté gentiment et poliment nos explications, nous avons cru pendant un moment que notre traque de l'information prendrait fin dans ce bureau confortable et fonctionnel. Espoir de nouveau déçu, car on nous mettra sur une autre piste: celle d'el hadj Adama Nikiéma qui nous fit savoir malgré son air avenant et la bonne volonté qu'il affichait que sans consultation préalable, il ne pouvait pas se prononcer. En désespoir de cause nous nous sommes contentés d'accepter un rendez-vous pour ce matin à la mosquée. Loi du silence, quand tu nous tiens !

Mamadou Koné